

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/03/2026

Référence
2026-10

Objet de la délibération
Affectation des résultats 2025 – Commune

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	12	14

Date de la convocation
03/03/2026

Date d'affichage
03/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026 et le 10 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières, sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire.

Présents :

M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, Nereida LANGE, Laurence ROUSSELET, Agnès TABARY, MM : Éric BERTHEMY, Christian BEZARD, Michel ODDOS.

Absent(s) ayant donné procuration : M Olivier CHEMIN à Christian BÉZARD et Didier LE SAUX à Michel ODDOS

Absents : M François GRIMONPREZ et Gérard LAGARDE

A été nommé(e) secrétaire : M Christian BÉZARD

Objet de la délibération : Affectation des résultats 2025 de la Commune

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5,

VU l'instruction M57,

VU la délibération 2026-09 du 10/03/2026 portant adoption du compte financier unique 2025 de la commune,

CONSIDÉRANT l'excédent de clôture de Fonctionnement : 527 628.14 €

CONSIDÉRANT l'excédent de clôture en Investissement : 311 549.79 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **décide à l'UNANIMITÉ** :

D 'AFFECTER le résultat de Fonctionnement (excédent) pour **527 628.14 €** au compte R002 de la section Recettes en Fonctionnement du BP 2026 de la Commune

D 'AFFECTER le résultat d'Investissement (excédent) pour **311 549.79 €** au compte R001 de la section Recettes en Investissement du BP 2026 de la Commune.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/03/2026

Le Maire
Adriano BALLARIN



Le secrétaire de séance
Christian Bézard



Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE
Le : 12/03/2026

Et

Publication ou notification du :
12/03/2026